90e ANNEE
N° 2

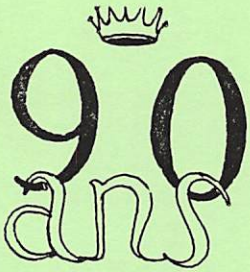

FEVRIER 1996

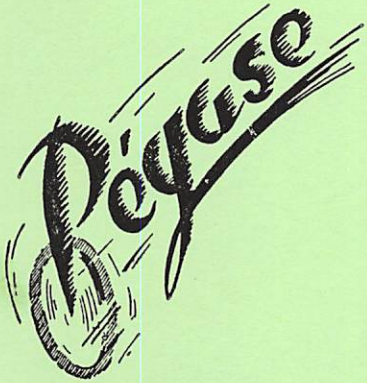

WERY Auguste / 2953
Lijsterbessenlaan, 24
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : M. R. GROLLET, Av. Geyskens, 108
1160 Bruxelles.
Tél. 672.37.14

Bureau de dépôt : BRUXELLES 20.

ORGANE DU CERCLE PEGASE
Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale
Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 242.41.45

COTISATION : 400 francs.

ASSURANCE FACULTATIVE : 60,- francs - pédestre
80,- francs - pédestre + cycliste

* * * *

IMPORTANT

WEEK-END A BOLLENDORF DU 23 AU 25 FEVRIER

Les personnes inscrites à ce w.e. voudront bien en payer le solde, soit 600 BEF (+ 440 BEF pour single) au compte 001-0316157-13 de Mme AERTSENS et ce avant le 10 février.

90e anniversaire

En mars : 3 : Marathon - Traversée de la Belgique : page 8.
17 : Rassemblement à Dilbeek ;
19 : Visite guidée de l'Ecole hôtelière CERIA : page 8.

COTISATION 1996

Le Trésorier se tient à votre disposition pour recevoir vos cotisations pour l'année 1996.

Membre : 400 BEF. Membre associé (ASBL) : plus 100 BEF.
Jeunes (moins de 31 ans) : 200 BEF.
Assurance pédestre : 60 BEF. (couvrant votre
Assurance pédestre + RC cycliste : 80 BEF.)responsabilité.

En outre, Fédération belge du cyclotourisme : 600 BEF comprenant l'assurance RC. Cotisation familiale : 400 BEF.
Assurance individuelle : plus 450 BEF.

Paiement à la séance ou au CCP n° 000-0147212-63 Cercle Pégase à Bruxelles.

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas la séance du lundi 5 février au cours de laquelle aura lieu la projection des dias de la rétrospective des activités dominicales de 1995 présentée par Luc et Lucette VANDERMEIREN.

4 - Walking to England. Inscription pour le car chez Luc VANDERMEIREN. Tél. 215.77.70.

11 - Sur les chemins jacquaires. Inscription pour le car chez J.M. COLLARD. Tél. 065/73.06.18.

16 - 2ème visite de la Gendarmerie.
Inscription chez J. GALLET. Tél. 569.05.04.

18 - Walking to England. Inscription pour le car chez Luc VANDERMEIREN à partir du 5 février. Tél. 215.77.70.

19/3 - Visite guidée de l'Ecole hôtelière CERIA. Inscription et paiement chez J. GALLET avant le 1er mars. Tél. 569.05.04.

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 5 FEVRIER A 20 HEURES

Réunion dès 20 heures au "'t Kapiteintje", rue Ste-Catherine, 30 à 1000 Bruxelles. Tél. 511.71.58.
L'assemblée sera ouverte à 20h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 8 janvier ;

2. Présentation et admission des nouveaux membres ;

3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;

4. Visites guidées : Gendarmerie, Parlement européen et CERIA ;

5. Marathon du 3 mars ;

6. Rassemblement du 17 mars ;

7. Perception des cotisations ;

8. Divers ;

9. Projection des dias de la rétrospective des activités dominicales de 1995 par L. et L. VANDERMEIREN.

Le Comité se réunira le jeudi 1er février à 20h30 à la Brasserie "La Régence", place F. Cocq à 1050 Bruxelles. Tél. 513.13.90.

EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS DE FEVRIER

Responsable : Pol BROIER, avenue des Gerfauts, 2 - bte 9, 1170 Bruxelles. Tél. 660.83.37.

Sauf en cas de neige ou de verglas, tous les jeudis et dimanches d'hiver, réunion à 14h place Wiener à Boitsfort. Départ à 14h15. Promenade circulaire de 30 km environ. Pilote : P. BROIER.

Première sortie dominicale de printemps le 17 mars.

NOS EXCURSIONS DOMINICALES DU MOIS DE FEVRIER

P - Promenades, responsable : J. SPLINGARD, rue Emile Delva, 92 bte 4, 1020 Bruxelles. Tél. 428.44.25.

R - Randonnées, responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.

Dimanche après-midi, responsable : R. GROLLET, av. Geyskens, 108 1160 Bruxelles. Tél. 672.37.14.

4 - P + R - Walking to England - 3ème étape. Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Grammont. "R" Pont sur la Dendre de Overboelare, gare d'Overboelare, Zarlardinge, Buistenberg, Bois de la Louvière, prise en car pour le PN à Nederbrakel - café Concorde. Retour au Bois de la Louvière, Bois du Pottelberg, Quénau, Louise Marie - Taverne Tropica. 28 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Luc VANDERMEIREN. "P" Même parcours, même PN mais 20 km. Pilote : Joseph SPLINGARD. Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

11 - P + R - Sur les chemins jacquaires - 2ème étape. Réunion à l'Atomium à 7h25. Départ en car à 7h30 pour la gare Centrale, arrêt des Europabus. Réunion à la gare Centrale à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Henri-Chapelle. "P" Clermont-sur-Berwinne, Thimister, Battice, Herve (PN), Evegnée, Saive-Blégny, Jupille. 19 km. Pilote : Jean-Marie COLLARD. "R" Même région, même PN mais 25 km. Pilote : Jean-Marie VAN HANDENHOVE. Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

18 - P + R - Walking to England - 4ème étape. Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Louise Marie. "R" Muziekberg, Renaix, Kwaremont (PN Taverne Boonaert), Mont de l'Enclus, pont sur l'Escaut de Ruien, Avelgem - Bistrot Streuvelshof. 25 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Jean OPDEBEECK. "P" Même parcours, même PN mais départ du Muziekberg. 20 km. Pilote : Joseph SPLINGARD. Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

- <u>Promenade circulaire du dimanche après-midi</u>. Réunion à 14h15 à Auderghem, Trois Couleurs (avenue Isidore Gérard, tram 44). Départ à 14h30. Promenade de 8 km en forêt de Soignes. Pilote : R. GROLLET.

23-24-25 - <u>W.E. A BOLLENDORF (Allemagne)</u>.

23 - Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h30. Départ en car à 7h45 précises pour Dasburg. "R" Frankmühle, Übereisenbach, Wahlhousen (PN), Stolzenbourg, Retenues Supp. et Inf., Keppeshausen, Vianden. 25 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Jean OPDEBEECK. "P" Même itinéraire abrégé à 20 km et même PN. Pilote : Michèle AERTSENS. Arrivée en car à l'hôtel.
<u>N.B.</u> Prévoir quelques D.M.

24 - Départ de l'hôtel à 8h30 (en car) pour Bettel. "R" Marxberg, Bettendorf, Gilsdorf, Eppeldorf, Beaufort (PN), Vallée du Hallerbach, Berdorf, Echternach. 25 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Jean OPDEBEECK. "P" Départ à pied depuis l'hôtel pour Bollendorf (pont), Kalekapp, Kasselt, Zigzagschloef, Berdorf (PN), Perekop, Gorge du Loup, Echternach. 18 km. Visite de la ville d'Echternach avec éventuellement l'Abbaye. Pilote : Michèle AERTSENS. Les 3 groupes rejoindront l'hôtel en car.

25 - Départ de l'hôtel à 8h30 (en car) pour Echternach.
"R" Wann, Giesenbur, Rosport (PN), Mompach, Wasserbillig (jonction avec la Moselle). 25 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Jean OPDEBEECK. "P" Même itinéraire, même PN mais 18 km. Pilote : Michèle AERTSENS. Retour en car vers Bruxelles via Luxembourg (ville) et Arlon.

25 - P - Réunion gare des autobus à Bruxelles-Nord à 9h30. Départ bus De Lijn L 505 à 9h40 (9h53 à métro Bockstael) pour Wolvertem. Arrivée à Gemeenteplein à 10h10. Le pilote vous y attend. Départ à 10h20. Linthout, Bosbeek, Brussegem, Ossel (PN au café Osselstar), Amelgemskapel, Oppem, Wolvertem.
16 km. Pilote : Jean PAULIS.

3 mars - <u>Notre Marathon - 2ème étape de la traversée de la Belgique - Brugge - Aalter</u>. Réunion gare Centrale à 7h30. Départ en train à 7h52 pour Brugge (se réunir par groupes de 5 personnes et prendre un Multipass). Arrivée à la gare de Brugge à 8h52. Pilotes : André LAMBERT et Martine MOYSON.

- P - Réunion gare Centrale à 9h. Départ à 9h24 pour Tubize. Arrivée à 9h58. Promenade circulaire avec PN à Rebecq.
20 km. Retour en train. Prendre des billets de week-end à Tubize par groupe de 6 personnes. Pilote : Joseph SPLINGARD.

R A N D O P L U S

Martine se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements (tél. 02/673.90.55).

- Toutes les promenades ont une moyenne de 28 km.
- Il est recommandé de prévoir pique-nique et boissons lors de chaque randonnée.

Week-end itinérant des 3 et 4 février dans les Ardennes.
Martine vous attend de pied ferme, le sac au dos, pour deux superbes randonnées dans les Ardennes. Logement en auberge de jeunesse.
!! Réservation indispensable avant le 23 janvier (nombre de places limité à 14 personnes).

Dimanche 11 - La Ronde des Ruisseaux, par Monts et par Vaux.
!! Attention !! : cette rando, organisée par Martine, présente quelques difficultés (traversées de ruisseaux sur troncs d'arbres et rochers glissants, passages dans des terrains "fagnards" ...) et s'adresse par conséquent aux bons marcheurs, la longueur de la rando (± 29 km) ne nous permettant pas d'attendre les éventuels retardataires.
Rendez-vous à 7h30 à la gare Centrale. Départ en train à 7h52 pour Jalhay via Verviers.

NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS DE FEVRIER

Responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8,
1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.
Tél. M. GOSUIN : 672.74.67.
Tél. J. OPDEBEECK : 720.54.31.

N.B. : PRP = petite restauration possible.
Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

7 - Départ à 11h de Boitsfort, rue Heiligenborre (terminus bus 95). PN à Hoeilaert au café "Sportecho" Gemeenteplein. Tél. 657.07.07. ± 8 km. Pilote : J. DAVRIL.

- Départ à 10h45 de Boitsfort, rue Heiligenborre (terminus bus 95). PN à Hoeilaert au café "Sportecho" Gemeenteplein. Tél. 657.07.07. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ de Schepdaal-Musée du tram à 10h20 (bus N 528 à la rue des Halles à 9h50, gare de l'Ouest à 9h58, bd. Mettewie à 10h08, Schepdaal-Musée du tram à 10h16). PN à Vlezenbeek, café Merselborre, Schaliestraat 2.
± 16 km. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

- Réunion à Bruxelles Central à 8h. Départ en train à 8h13 pour Braine-l'Alleud. Waterloo (PN), Rhode-St-Genèse, Alsemberg, Lot, Ruisbroek. 24 km. Pilote : Camille DE BILDE. Retour vers Bruxelles en bus de la STIB.

14 - Départ à 10h30 du Cimetière de Jette (bus 53 et trams 18, 19, 81 et 94). PN à Wemmel au café "Lunapark" Dries 100. Tél. 460.41.22. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h15 du château de Leefdaal (bus 106 à 9h30 au Métro Kraainem, arrivée à l'arrêt Leefdaal-Kasteel à 9h55 et ensuite 8 minutes à pied). PN aux Eaux Douces, café Jachthof, Waversebaan 266. ± 16km. Pilote : Joseph SPLINGARD.

- Réunion à Bruxelles Central à 8h. Départ en train à 8h22 pour Weert-St-Georges via Louvain. Duisburg (PN), Boitsfort. 27 km. Pilote : Camille DE BILDE.

21 - Départ à 10h30 des Quatre-Bras (tram 44 à 10h05 à Montgomery). PN à Tervuren au chalet "Aan de Bootjes". PRP. Tél. 767.41.54. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h45 du domaine Solvay, chaussée de Bruxelles à La Hulpe, (bus 366 à 10h15 à la place Flagey, 10h18 au bld. de la Cambre (trams 23, 90, 93 et 94), château Solvay à 10h40). PN à Renipont, café des 4 Colonnes. ± 16 km. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

- Réunion à Tervuren (terminus tram 44) à 9h. Départ à 9h15 pour Huldenberg, Terlaenen (PN), Tombeek, Wavre. 25 km. Pilote : Camille DE BILDE.

28 - Départ à 10h45 de Beersel-église (bus UB à Uccle-Calevoet à 10h23, Linkebeek à 10h27, Beersel-église à 10h31). PN à Dworp au café "Gildenhuis" Kerkstraat 22. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h40 de Brussegem-Noorden (bus 356 à Bruxelles-Nord, gare des autobus à 10h05, Bockstael SNCB à 10h16, Brussegem-Noorden à 10h34). PN à Wolvertem, Sportschuur, Populierenlaan 21. ± 16 km. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS DE FEVRIER

Responsable : R. GROLLET, avenue I. Geyskens 108, 1160 Bruxelles. Tél. 672.37.14.

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30, sauf mention contraire. Promenades circulaires d'environ 10 km.

3 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : R. GROLLET. Après la balade, remise de la médaille et des brevets.

10 - Réunion place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 41, 42 et 95). Pilote : M. GOLDFINGER.

17 - Réunion au Fort-Jaco (tram 92). Pilote : M. AERTSENS.

24 - Réunion à Auderghem, Trois Couleurs (avenue Isidore Gérard, tram 44). Pilote : R. CLARK.

2 mars - Réunion à Groenendaal-gare (train à la gare du Nord à 14h12, Bruxelles-Schuman à 14h20, Q.L. à 14h23, arrivée à 14h35). Pilote : A. WERY.

POLYRANDO

La section accueille les membres de 18 à 45 ans.
YVES (673.19.92) et BERNARD (759.24.09) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignement.

E C H O S

CARNET NOIR

C'est avec une grande émotion que les membres du Cercle ont accueilli, lors de la séance du 8 janvier, l'annonce de la disparition inopinée de la fille de nos pilote et membres A. et M.T. WERY. Tous les amis de Pégase leur présentent ici leurs très sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

Aux nombreux Pégaseux j'adresse mes plus vifs remerciements pour l'affection qu'ils m'ont témoignée et le soutien qu'ils m'ont apporté après le décès de Maman.

Marcelle Fiers.

VISITE GUIDEE

Une visite des installations de l'Ecole hôtelière CERIA, Emile Gryzon, se fera le mardi 19 mars à 10h30. Vous y verrez les différents ateliers : boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, boucherie, charcuterie et passerez par les cuisines où les odeurs alléchantes vous ouvriront l'appétit pour déguster un bon repas, préparé et servi par les élèves.

R.V. : à 10h15 devant l'entrée.
Où : avenue Emile Gryson, 1 à 1070 Bruxelles.
Trams : 56 ou 56 barré - Bus : HL, LK, HL barré, LK barré.
Prix : 650 BEF, visite et repas, boissons comprises.
Inscription chez J. GALLET au 569.05.04 et paiement avant le 1er mars au 140-0809460-62.
Maximum : 25 personnes.
N.B. : Préférence sera donnée aux membres n'ayant pas participé aux deux visites précédentes.

MARATHON PEGASE - TRAVERSEE DE LA BELGIQUE - 2ème ETAPE BRUGGE- AALTER

Cette année, le Cercle organisera son marathon annuel le 3 mars. La 2ème étape de la "Traversée de la Belgique" (qui nous entraînera en plusieurs marathons de Knokke à Arlon débutera à Brugge et emmènera les participants à travers la Flandre jusqu'à Aalter, en passant entre autres par Steenbrugge, Beernem et Hertsberge.

L'itinéraire a été préparé par notre excellent ami André LAMBERT que le Cercle Pégase remercie pour son dévouement.
Le marathon Pégase est une randonnée pilotée de 42 km. L'allure de 5 km/heure sera respectée tout au long du parcours afin de permettre au plus grand nombre de participants de réussir cette épreuve sans trop de difficultés. Un pilote (Martine MOYSON) sera présent pour accompagner les retardataires. Si la participation à cette aventure (de longue haleine) vous tente, nous vous donnons rendez-vous le 3 mars à 7h30 gare Centrale.

PROGRAMME 1996
Nous venons de recevoir les renseignements complémentaires ci-après :

* Visites culturelles
  Vendredi 23 août : Bokrijk et Alden Biezen - Maguy GOSUIN
  Samedi 21 septembre : Huy Médiéval - Maguy GOSUIN
  Dimanche 13 octobre : Lierre - Fernand LEQUEUX.

LES MERCREDIS DE PEGASE EN 1995
La participation aux mercredis de Pégase se porte très bien, son succès ne fait que croître : 11,25 % de plus vis-à-vis de l'année précédente (4.134 présences contre 3.669). Le nombre de participants, donc de ceux qui se sont joints à nous a encore mieux augmenté : 11,50 % soit de 256 à 294.

Nous avons connu, les 3 groupes confondus, 149 sorties avec près de 2.700 km parcourus. Un maximum de 59 participants fut constaté le 18 octobre pour le groupe de 12 km et un minimum de 4 le 19 avril dans le groupe de 25 km. Faisons toutefois remarquer que le groupe de 16 km eut son minimum le 2 août, soit le lendemain de l'anniversaire du pilote. Inutile de dire que les 17 participants se régalèrent d'une double ration de chocolats.

La palme de participations en 1995 revient, avec 50 présences, à Hélène VANDEUTEKOM et Francine VANDERMOSTEN. Cette dernière ayant reçu la médaille l'année précédente, Hélène sera seule à la recevoir.
Maggy GOSUIN fut présente 48 fois et Liliane ELIAS 47 fois. Janine HORN et Jean VAN GOOL furent 45 fois des nôtres. Tenons à féliciter Teresa MARTINS et Albert STOFFEL pour 44 présences. Micheline FOCAN, Alain SCHELDEMAN et Adrienne VAN WEDDINGEN se pointèrent 43 fois, Louis COLLET et Jacqueline WALMACH 42 fois. Cinq ce montrèrent 41 fois : Joseph DE LEENER, Renée GOESSENS, Jean POIROT, Joseph SPLINGARD et votre serviteur. Nommons encore pour 40 participations Camille DE BILDE, notre nouveau pilote des 25 km, Robert GESQUIERE, Andrew ROBINSON et Jeannine TOMBEUR.

A tous ces valeureux marcheurs, ainsi qu'à tous les autres qui aiment l'ambiance du mercredi, nous souhaitons une année fertile en découvertes de la nature.

Luc VANDERMEIREN
Responsable des mercredis

Vie administrative du Cercle PEGASE

Certains membres voudraient mieux comprendre la structure et le fonctionnement du Cercle. Les lignes qui suivent tentent de satisfaire leur légitime curiosité.

Par un acte du 22 novembre 1948, PEGASE s'est constitué en Association sans but lucratif, forme sociale réglementée par la loi du 27 juin 1921. C'est donc une personne morale propriétaire de son nom, et qui peut posséder et gérer un patrimoine, recevoir des legs et des dons, ester en justice et ... payer des impôts.

Cette personne morale organise sa vie sur la base de la loi précitée et de statuts élaborés lors de sa création. L'A.S.B.L., c'est le corps constitué par l'ensemble des membres associés. Ils sont pour le moment 84. Qui sont-ils ? Des 40 fondateurs de 1948, il n'en reste que deux. Les autres, après d'abord avoir été adhérents - nous en reparlerons - pendant cinq ans, présentèrent leur candidature à l'Assemblée générale, organe souverain du Cercle. Chaque année, quelques adhérents utilisent cette faculté.

Pourquoi les dirigeants de PEGASE, qui vivait en paix depuis 1906, ont-ils quarante-deux ans plus tard transformé leur Cercle en A.S.B.L. ? Il faut savoir que, dans une association de fait, chaque membre du comité peut être rendu civilement responsable d'un dommage survenu à un membre, par exemple en cours d'excursion. PEGASE étant à l'époque un groupe exclusivement cycliste, n'était pas à l'abri, d'autant moins que la circulation devenait plus dangereuse. Un accident mortel survenu dans un autre cercle cycliste bruxellois et qui valut aux dirigeants de sérieux ennuis acheva d'emporter les convictions. Dans une A.S.B.L., la responsabilité civile est limitée à l'avoir de la société, et les administrateurs ne répondent que d'une faute lourde qui pourrait leur être personnellement imputée.

La loi dans une A.S.B.L., ce sont les statuts. Ceux de PEGASE ont été publiés aux annexes du Moniteur Belge du 11 décembre 1948. Les statuts sont complétés éventuellement par un Règlement d'ordre intérieur. L'article 1er de nos statuts prescrit ce Règlement et décrète qu'il régira tout ce qui touche les membres adhérents.

Les fondateurs de 1948 avaient l'expérience de la conduite du Cercle, et ils étaient très conscients de ce qu'ils continuaient à gérer un groupement d'affiliés volontaires, encadré par des bénévoles ; tous ces gens venaient en toute liberté, et leur préoccupation essentielle n'était pas d'obéir à des règlements. Des quelque 300 membres de 1948, tous invités à devenir associés, plus de 250 ont préféré la position d'adhérent.

Les statuts ont été rédigés en tenant compte de cette situation ; on a associé étroitement les adhérents à la gestion journalière. La formule mise au point est originale. L'article 6 délimite nécessairement les pouvoirs et les devoirs du Conseil d'administration, composé du président, du trésorier et d'un conseiller, élus pour un an par l'Assemblée générale.

Le Conseil porte évidemment la responsabilité légale des actes de l'A.S.B.L. Le président la représente officiellement au dehors. Le trésorier est le maître des finances. A trois, ce collège prend des décisions dont il n'est comptable que devant l'assemblée générale.

Mais l'article 7 stipule l'existence d'un comité exécutif, qui assume la gestion journalière par délégation immédiate de l'assemblée générale. Le Règlement d'ordre intérieur qui ne peut être modifié que par l'assemblée générale, organise le comité, composé des trois membres du Conseil, de neuf membres élus par l'ensemble du Cercle, adhérents et associés confondus, et par les anciens administrateurs ayant exercé leur fonction pendant dix ans ou plus.

Le résultat est là. Après 47 ans, on peut affirmer que le système fonctionne et que la symbiose entre Conseil et Comité n'a jamais entraîné de heurts. Cela suppose aussi un exercice bien coordonné des différents pouvoirs et un concensus suffisant de tous les participants.

De surcroît, s'il a fallu rajeunir à quelques reprises le Règlement d'ordre intérieur, plus proche de la vie quotidienne, il n'a jamais fallu modifier les statuts, ce qui a évité des publications onéreuses au Moniteur. PEGASE n'a donc été cité par cet organe que pour des changements de fait, inévitables. Citons :

11 décembre 1948 :	premier conseil, Lhoest, Stock, Reynaerts
10 janvier 1953 :	changement de local
27 mars 1954 :	remplacement du président Lhoest par De Bock
22 octobre 1964 :	droit de signature des virements étendu aux trois membres du conseil remplacement du trésorier (Stock par Mathieu)
9 novembre 1967 :	changement de local
17 janvier 1974 :	changement de local
18 avril 1974 :	nouveau conseil : Reynaerts, président, Van Meurs, trésorier, Porta, conseiller
27 mars 1980 :	transfert du siège au domicile du président
6 mars 1987 :	remplacement du trésorier (Van Meurs par Mme Vandermeiren)
1er juin 1989 :	remplacement du conseiller (Porta par Driesens)
20 juillet 1995 :	modification du conseil (Driesens remplacé par Nootens, qui devient trésorier).

Ces parutions sont une des obligations à respecter par le conseil. Il doit faire paraître au Moniteur la composition du conseil, les changements de siège et toutes modifications aux statuts. Il doit tenir registre des procès-verbaux de l'assemblée générale, qui doit approuver chaque année les comptes et le budget, sur proposition du commissaire aux comptes, chargé du contrôle de la trésorerie. Enfin, il doit chaque année déposer au Greffe du Tribunal de 1ère instance de l'arrondissement, les comptes approuvés et la liste à jour des associés.

Sans l'accomplissement de ces formalités, l'A.S.B.L. serait déchue de ses droits envers les tiers, ses administrateurs deviendraient civilement responsables, mais l'A.S.B.L. resterait attaquable par les tiers. Position très inconfortable...

Le cadre ainsi posé, il faudrait expliquer comment cela marche en réalité, que fait chacun au comité, comment on édite la revue mensuelle, comment s'organisent les nombreuses activités, quel rôle joue le comité des pilotes, pourquoi et comment existent certains groupes à vocation déterminée. Cela pourrait fournir la matière d'un autre article.

A. Reynaerts